

**L'Antenne Normande d'Aide aux médecins est accessible par téléphone 7jour/7 et 24h/24 pour répondre aux médecins et étudiants en médecine en difficulté ou en situation d'épuisement professionnel**

**En Normandie : des médecins parfois au bord de la rupture et une inquiétante montée de la violence vis-à-vis des soignants.**

L'enquête publiée le 4 avril dernier par le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM) montre, pour la Normandie, le doublement du nombre d'incidents associés à des violences physiques ou verbales entre 2017 et 2018 (**71 incidents en 2018 contre 46 en 2017**).

**C'est la pression ressentie par les professionnels de santé normands en lien avec la désertification médicale**, qui, au-delà de problèmes administratifs, juridiques ou personnels est à l'origine des appels à l'antenne Normande. Ces données se rapprochent de celles de l'étude publiée le 24 janvier dernier par deux psychiatres de l'AP-HP de Marseille\* et qui montre **qu'un médecin sur 2 a le sentiment d'être en situation de burn-out**.  
*\*Méta-analyse sur 37 études portant sur plus de 15 000 médecins en France Métropolitaine, tout exercice confondu.*

Cette situation régionale montre l'importance **de l'antenne régionale normande d'aide aux médecins et aux étudiants en médecine qui permet une orientation rapide** vers des professionnels formés.

Le suicide d'une jeune interne lyonnaise le 2 mai dernier rappelle la nécessité d'être attentifs à ses confrères et l'urgence à faire connaître le dispositif normand.



**ANTENNE NORMANDE**  
Programme Aide Solidarité Soignants  
Une solution gratuite conçue par les médecins,  
pour les médecins.

Contactez-nous  
**0608 282 589**  
N° National Pass 0800 800 854

ÉCOUTE 24H/24 • ACCOMPAGNEMENT  
CONFIDENTIALITÉ • INDÉPENDANCE



S'appuyant sur l'expérience des associations MOTS\* et IMHOTEP\*, le **0608 282 589** permet **24h/24, 7j7, gratuitement, en toute confidentialité et indépendance**, l'accès direct à cette plateforme régionale et à la prise en charge sous 24h.

A l'initiative de l'URML Normandie, **une campagne de sensibilisation auprès de tous les médecins et étudiants en médecine sur le territoire régional sera lancée (mailing, campagne d'affiche et diffusion d'un dépliant informatif) dans les prochains jours** afin que chaque professionnel de santé puisse avoir connaissance de l'existence de l'antenne régionale d'aide aux médecins qui leur est dédiée.

**L'antenne Normande d'aide aux médecins :  
Un dispositif efficace et structurant.**

Sous l'impulsion et avec le soutien des 5 CDOM (Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins) normands et de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie, **l'antenne Normande d'aide aux médecins s'est ouverte en juin 2018**.

Celle-ci est dédiée à **la prise en charge des médecins en difficulté ou en situation d'épuisement professionnel de la région**.

**En moins de 24h, un médecin-effecteur, professionnel formé assure la prise en charge de l'appelant.**

Moins de 24h suivant l'appel, et en tenant compte de l'emploi du temps du médecin appelant, un médecin-effecteur reprend contact en toute confidentialité, neutralité et indépendance.

La prise en charge ne s'arrête pas à la demande initiale mais évalue si nécessaire la situation globale de l'appelant afin de s'inscrire dans la durée et la prévention.

Le suivi n'a pas de durée, de l'appel unique à des échanges sur plusieurs mois, le médecin appelant est libre d'arrêter ou de le prolonger son accompagnement tant qu'il le juge nécessaire et en lien avec le médecin-effecteur.

Le médecin-effecteur est un professionnel formé régulièrement à toutes situations susceptibles d'être exprimées. Il suit **des formations spécifiques, bénéficie d'une formation continue lors de séminaires dédiés et du réseau de partage d'expérience avec d'autres médecins effecteurs de l'association Mots\* dans d'autres régions.**

L'équipe dédiée de l'antenne normande d'aide aux médecins est **un véritable réseau d'entraide, structurée et structurante** afin que le médecin, acteur de sa prise en charge, se sente soutenu et que le médecin-effecteur puisse s'entourer de toutes les compétences nécessaires afin d'être l'accompagnateur du suivi proposé.

**Pour la prévention et le soins, le médecin-effecteur peut s'appuyer sur le maillage régional de médecins volontaires formés aux particularités du soin des soignants qui se met en place.**



**\*Association MOTS (Médecins Organisation Travail Santé)**

Depuis sa création en 2010, l'association MOTS, intervenant à ce jour dans 7 autres régions, connaît une augmentation quasi constante de son nombre d'appels (220 accompagnements actifs en 2018).

**\*Association IMHOTEP Normandie**

Créée en 2009 à Rouen, l'association IMHOTEP Normandie favorise et contribue par tout moyen à l'amélioration de la santé des médecins libéraux et leur offre des programmes de dépistages et de promotion de leur santé

**L'URML Normandie a doté son site Internet d'une page entièrement dédiée à l'antenne régionale : [www.urml-normandie.org/en-action/sante-des-medecins](http://www.urml-normandie.org/en-action/sante-des-medecins)**

**L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie**

L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie, représente 5 000 médecins libéraux (généralistes et spécialistes) de la région et participe à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Ses missions : l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, l'organisation de l'exercice professionnel, des actions dans le domaine des soins, la prévention, la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique, pour construire la médecine libérale de demain.

L'Union est composée d'une assemblée de 40 médecins élus et 9 salariés dédiés à son fonctionnement.

**Les conseils départementaux de l'Ordre des Médecins**

L'Ordre des médecins représente la profession médicale et veille au respect, par tous les médecins, des principes du code de déontologie. Ses missions : veiller au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine, défendre l'honneur et l'indépendance de la profession médicale qu'il représente auprès de l'ensemble de la société française (pouvoirs publics, citoyens...) et être garant des soins offerts à la population.



**CONTACT PRESSE**

Pour être mis en relation avec un médecin porteur du dispositif

**Jennifer BENOIT**  
[presse@jb-conseils.fr](mailto:presse@jb-conseils.fr)  
06.29.56.64.44